

INTERFAÇE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1992

Bulletin de la gestion de l'information d'ISTC

ACCÈS ISTC

Logiciel de récupération de texte

Un nouveau système informatique facilitera bientôt la tâche des personnes qui doivent chercher et trouver de l'information dans les manuels, les directives, les annuaires téléphoniques et d'autres publications semblables. Un système électronique de récupération de texte, appelé ACCÈS ISTC, est actuellement élaboré par le Ministère. Il permettra aux utilisateurs de consulter des textes volumineux afin d'y trouver des mots particuliers ou des portions de texte. Lorsque la portion désirée ou le mot recherché ont été repérés dans le texte, ils peuvent être affichés à l'écran et insérés dans d'autres documents. Tous les employés pourront en faire usage à la fin de mars 1993.

ACCÈS ISTC paraîtra comme une option au menu de chaque poste de travail et fonctionnera comme si les données étaient stockées sur un disque rigide du réseau local. En fait, le système tirera son information du Réseau central.

Un serveur sera installé dans chaque bureau régional afin de permettre tant aux employés des régions qu'à ceux de l'Administration centrale d'y avoir accès. La formation initiale ainsi que le soutien seront fournis par la Direction générale de la gestion de l'information (DGGI).

Les documents suivants seront les premiers à être utilisés à des fins de récupération de texte :

- Répertoire téléphonique d'ISTC
- Répertoire de service de voyages à l'étranger
- Programmes et services d'ISTC
- Profils de l'industrie
- Plusieurs directives administratives
- Catalogue de la vidéothèque.

Ces publications ont été choisies parce qu'elles étaient déjà prêtes et souvent consultées. Une liste de textes en vue de leur utilisation est en cours d'élaboration et sera publiée dès son approbation



APPEL AUX MUSES

Nous invitons les lecteurs à proposer une légende pour accompagner ce dessin humoristique. La légende gagnante du dernier numéro se trouve à la page 2.

par le Comité consultatif de la gestion de l'information.

L'accès direct à un système semblable par les clients du Ministère, soit l'industrie, les universités et d'autres, fait partie des plans d'avenir. Les clients pourraient ainsi récupérer de l'information particulière comme des profils du secteur de l'aérospatiale et de l'industrie de la technologie de l'information sans même que le personnel d'ISTC n'intervienne.

Le succès d'ACCÈS ISTC sera assuré dans la mesure où l'information qu'il transmet répond adéquatement aux besoins des employés. Le chef du projet, Jim Commins, de la DGGI, attend par courrier électronique vos commentaires et suggestions. ☛



Roy McSheffrey, administrateur de la base de données de la DGGI, a reçu une prime pour contribution exceptionnelle afin de souligner son achèvement à maintenir le bon fonctionnement du système. Roy, au centre, reçoit la prime de Robert Joubert, sous-ministre adjoint intérimaire, Finances, Gestion du personnel et Administration, en présence de Fruji Bull, directrice générale de la DGGI.

A l'intérieur

Pot-pourri	2
Cher utilisateur	2
Les « mordus »	2
Termine technique	3
Achats d'ordinateurs	3
Nouvelle présentation	3
Normes de bilinguisme	4
Salle de travail	4



Bons mots

« Les ordinateurs sont inutiles. Ils ne donnent que les réponses. »

~ Pablo Picasso

POT-pourri

Les employés d'ISTC branchés au réseau entre homologues, et plus particulièrement ceux qui utilisent le courrier électronique Microsoft, peuvent maintenant envoyer des messages électroniques à la mission commerciale canadienne à Paris. Cette nouveauté résulte de la liaison avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) qui permet aux agents commerciaux internationaux des bureaux de Paris et des États-Unis d'accéder au réseau. Les adresses pertinentes sont affichées dans une liste de réseau distincte, AECEC COMMERCE. Les employés en poste dans la région de la Capitale nationale, aux États-Unis et à Paris sont identifiés sous les noms des villes appropriées. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre administrateur de réseau local (RL).

En octobre dernier, Bruce Gale et Dale Smith de la DGGI ont visité les bureaux régionaux d'Halifax, de Moncton et de St. John's. Ils ont rencontré le personnel du Centre de services aux entreprises ainsi que les administrateurs des réseaux locaux de chaque bureau. Cette visite a permis à Bruce et à Dale de comprendre le fonctionnement des bureaux régionaux et les défis qui leur sont posés. Bruce et Dale ont également eu l'occasion d'expliquer les projets qui sont en cours à Ottawa et dans les autres bureaux régionaux.

La première « Journée des fournisseurs » d'ISTC a eu lieu le 26 novembre. Cet événement a permis à près de 30 cabinets d'experts-conseils spécialisés dans les services informatiques comme l'élaboration d'applications, les études de faisabilité d'écouter les gestionnaires du Ministère expliquer leurs besoins en matière de technologie de l'information pour la prochaine année. L'information recueillie par ces entreprises leur a permis de mieux comprendre les besoins éventuels du Ministère. Le principe de la « Journée des fournisseurs » a été adopté afin de rendre plus efficaces les relations entre les gestionnaires et les fournisseurs éventuels.

Windows s'en vient. Depuis le dernier rapport publié dans *Interface*, Microsoft Windows s'est taillé une place importante dans l'industrie. C'est la norme recommandée pour l'interface utilisateur graphique et elle deviendra une des normes d'ISTC. Mais, quand ? L'interface utilisateur graphique est constituée de commandes permettant aux utilisateurs de faire tourner le système d'exploitation de leur ordinateur ainsi que d'autres logiciels. On s'y reporte souvent en utilisant son acronyme, IUG en français et GUI en anglais, qui se prononce « goué ». L'IUG représente des programmes, des fichiers et des répertoires par des illustrations appelées « icônes », plus faciles à utiliser et à manipuler que l'interface de ligne de commande dont se sert DOS. Comme il en a déjà été question dans un numéro précédent d'*Interface*, Windows exige beaucoup de mémoire d'ordinateur. Pour nombre d'employés d'ISTC de nouveaux appareils ou des mises à jour seront donc nécessaires. De plus, même si Windows permet d'accroître la productivité plus que ne le fait l'interface de ligne de commande DOS, une formation adéquate permettrait d'en tirer toute l'efficacité. Une formation spécialisée devra également être administrée au personnel responsable du soutien du RL, et peut-être faudrait-il même augmenter les ressources.

La DGGI aidera les gestionnaires de RL à déterminer les coûts, les besoins en matière de soutien et de formation, et leur recommandera un calendrier de mise en œuvre. La Direction générale a également préparé une ébauche intitulée « Migration vers un environnement d'interface graphique à ISTC », que vous pouvez vous procurer auprès de votre administrateur de réseau local ou auprès de Carole Beauchamp de la DGGI.

Cher utilisateur du réseau local :

par **Paula Foeller**, Soutien de WordPerfect

Q : Si je corrige un document WordPerfect et que j'appuie accidentellement sur la touche Page Down ou Page Up, y a-t-il une façon rapide de retourner là où se trouvait le curseur?

R : Oui. Lorsque vous êtes dans un document WordPerfect et que vous vous déplacez en appuyant sur la touche Page Down ou Page Up, vous pouvez retourner là où vous étiez en appuyant tout simplement à deux reprises sur les touches Ctrl+Home. Le curseur reviendra automatiquement là où il se trouvait auparavant.

Les « mordus » de l'informatique injustement calomniés

par **Peter Cook**, Politique

Le jargon de l'informatique, tout comme beaucoup d'autres, a souvent été malmené. Prenons le mot anglais « hacker », par exemple.

A l'origine, ce mot décrivait une personne qui s'intéressait au fonctionnement interne des ordinateurs et qui désirait connaître le fonctionnement des différentes pièces, y compris les logiciels. Plusieurs de ces personnes étaient fières d'être désignées par le terme « hackers »; dans ce sens, le mot français « mordu » conviendrait. De nos jours, le même terme est utilisé, dans l'industrie de l'informatique, pour décrire les personnes qui, par malice, endommagent les ordinateurs; en français, le mot « pirate » désigne ces malfaiteurs.

En fait, la révolution informatique elle-même doit à peu près tout aux « hackers » ou « mordus » qui travaillaient pour la plupart dans le garage de leurs parents, tel que l'affirment les fondateurs de Microsoft, Apple et d'autres entreprises importantes.

E t le gagnant est...



Guy Savard, Direction générale des services administratifs pour sa légende gagnante. Félicitations !

« Filons, Puce, avant que papa ne se remette en route. »



Savez-vous ce qu'est le « système des établissements » d'ISTC ?

Il s'agit d'un dépôt central de données des applications du Ministère, soit un fichier contenant de l'information sur près de 130 000 clients d'ISTC, auquel ces applications peuvent accéder. Il ne s'agit pas d'une application distincte à laquelle les utilisateurs peuvent avoir accès directement, mais plutôt d'une option au menu des systèmes d'information suivants :

- Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR)
- Réseau mondial d'information sur les exportations (WIN Export)
- Programme de développement des marchés d'exportation
- Système informatisé des ressources affectées aux programmes (SIRAP)
- Système de gestion de la comptabilité des ressources (SGCR)
- Système des prêts aux petites entreprises (SPPE)
- Programmes économiques des Autochtones (PEA).

Une liaison sera éventuellement établie avec le système de données sur les entreprises clientes (SDEC).

Le système des établissements recueille les données qui sont introduites dans chacun de ces systèmes; ces données portent sur les entreprises qui transigent avec ISTC. Comme cette information se trouve dans ce dépôt central, tout utilisateur autorisé peut y avoir accès. Les renseignements généraux comme le nom de l'entreprise, l'adresse, le numéro de téléphone et de télécopieur sont offerts à tous les utilisateurs.

Il y a deux niveaux de service. Certaines fonctions, comme la recherche de chaînes de caractères, sont disponibles à l'utilisateur de l'ordinateur central, mais non aux utilisateurs de micro-ordinateurs.

L'équipe du système des établissements, au sein de la DGGI, veille au bon fonctionnement du système. Elle est chargée de l'entretien du logiciel technique en plus de l'établissement des normes d'introduction de données. Les utilisateurs doivent, pour leur part, s'assurer que les données introduites sont précises et à jour. La qualité des données, cependant, relève d'une collaboration entre les utilisateurs et cette équipe.

Pour plus d'information sur le système des établissements, veuillez communiquer avec l'analyste des données, Carol Dunn, en composant le (613) 954-2808. 🐾

Achats de micro-ordinateurs à ISTC

L'interdiction d'acheter des micro-ordinateurs a été levée le 16 octobre 1992.

Cette décision avait été imposée en mars dernier afin d'évaluer les fournisseurs éventuels. Cette évaluation est terminée, seuls les produits de Digital Equipment of Canada Ltd. et de Sidus Systems Canada Inc. ont été retenus par le Ministère. Tous les achats d'ordinateurs sont désormais autorisés sans l'approbation de la DGGI, à condition qu'il s'agisse d'appareils approuvés.

Cependant, comme les serveurs de réseau local sont des composants essentiels du réseau ministériel, les gestionnaires qui prévoient en faire l'acquisition doivent demander conseil à la DGGI.

Cette évaluation a été faite par le Ministère de façon à mieux servir l'industrie canadienne. ISTC et Approvisionnement et Services Canada ont pour politique

d'accorder la préférence aux fabricants de propriété canadienne, soit ceux du Groupe 1 et de MERIT, des fabricants ayant largement contribué à l'économie canadienne.

Les ordinateurs portatifs ne sont pas recommandés, mais les gestionnaires devraient s'efforcer d'acheter les ordinateurs portatifs des fabricants du Groupe 1 ou de MERIT.

Cette nouvelle politique a un autre avantage puisque Digital et Sidus offrent actuellement d'excellents prix sur les appareils 486. Les gestionnaires qui veulent augmenter la puissance de leurs appareils 286 sont invités à opter pour cette catégorie.

Au cours de ce projet, la DGGI a été conseillée par la Direction des services professionnels et des contrats, Services administratifs; ainsi que par Harry Schep et Keith Mulligan de la DGSSIB (Direction générale des systèmes et des services d'informatique et de bureautique), Approvisionnement et Services Canada. 🐾

Nouvelle présentation

Le Comité de rédaction d'*Interface* est heureux d'accueillir le personnel de la Direction générale des communications au sein de son équipe de production de son bulletin.

Le nouveau concept est une création de Thea Vandenberg de cette direction générale. Il ajoute de la couleur au bulletin tout en respectant le principe des communications « sans superflu ». 🐾



L'équipe chargée de l'évaluation pour l'achat de micro-ordinateurs. De gauche à droite, Frank Arcchi, directeur, Administration des contrats et du matériel; de la DGGI, Patricia Mercer, gestionnaire de projets; Rob Valiquette, coordonnateur des essais; Kimberley Price, coordonnatrice, Administration; José Pelland, analyste technique principal.

Salle de travail et de démonstration

Quoi de neuf ?

Un nouveau dispositif d'alimentation automatique de documents facilite la tâche des clients de la Salle de travail et de démonstration désirant scruter des textes imprimés et des illustrations.

Le nouveau dispositif d'alimentation automatique de documents sera extrêmement utile aux personnes qui désirent introduire des textes volumineux dans leur ordinateur. Jusqu'à 50 feuilles peuvent être chargées et scrutées automatiquement au moyen du Truescan OCR, un logiciel de reconnaissance optique des caractères. Il suffit à l'utilisateur de charger son document face vers le haut dans le plateau d'alimentation, d'actionner le levier *paper load* vers la droite, et le tour est joué.

Un lecteur optique HP ScanJet IIc à haute résolution, tout comme un photocopieur, copie l'information se trouvant sur une page, mais la convertit sous forme électronique plutôt que sous forme d'impression. Les textes imprimés, les photographies et les dessins peuvent ainsi être introduits dans la mémoire d'un ordinateur. Il convient particulièrement bien aux graphiques et donne d'excellents résultats dans le cas de photographies couleur ou noir et blanc, de diagrammes et de logos.

Lorsque le texte se trouve dans la mémoire, il peut être converti en document de traitement de texte plus rapidement que ne le ferait un dactylographe.

La reconnaissance optique de caractères donne de meilleurs résultats avec des textes dont l'impression est de première qualité, soit une impression commerciale sur papier blanc. Le papier de couleur ou l'encre, plus particulièrement l'encre bleu pâle, les journaux et certaines photocopies peuvent être la source de problèmes. Il est inutile de tenter de scruter des fac-similés ou des manuscrits.

Les graphiques scrutés peuvent être insérés dans un document de façon à faciliter la compréhension du texte. Des études ont démontré que les lecteurs ont 50 p. 100 de chances de mieux comprendre et de retenir l'information des textes qui contiennent des graphiques.

Peu importe vos besoins en matière de lecture optique. Apportez votre matériel, une disquette et venez nous rendre visite ! Aucun rendez-vous n'est nécessaire. Les employés des bureaux régionaux qui désirent utiliser le lecteur optique doivent communiquer avec la Salle de travail et de démonstration au (613) 954-8090. ☛

Établir des normes de bilinguisme dans le domaine du traitement électronique des données

Les employés de la DGGI multiplient leurs efforts pour permettre au personnel d'ISTC de travailler à leur ordinateur en français et en anglais, de façon à ce que toutes les tâches exécutées par ordinateur puissent l'être dans les deux langues officielles.

Les ministères fédéraux visent tous cet objectif depuis que la *Loi sur les langues officielles* est entrée en vigueur en 1988. La mise en application de cette politique, soit celle de s'assurer que les employés d'ISTC, surtout ceux des « régions désignées » où le milieu est bilingue, puissent se servir de la technologie informatique dans les deux langues, est une tâche difficile.

Mais il faut commencer par régler deux questions afin de rendre possible le bilinguisme, affirme le gestionnaire de l'Élaboration des systèmes de la DGGI, Al Laschinger. « Nous devons en premier lieu acheter de l'équipement et des programmes qui peuvent être utilisés dans les deux langues et nous assurer ensuite que tout le matériel et les logiciels fonctionnent adéquatement dans les deux langues. »

Pour ce faire, trois genres de normes doivent être établies :

- les normes déterminant le genre de matériel et de logiciels ainsi que les services d'experts-conseils qu'ISTC doit acheter;
- les normes orientant l'élaboration des programmes et des systèmes informatiques produits par ISTC;
- les normes permettant à ISTC de mettre sur pied des contextes d'exploitation, soit des ordinateurs reliés entre eux et utilisant des réseaux et des bases de données relationnelles en plus de permettre de travailler en français ou en anglais.

Les normes d'acquisition ont été élaborées et sont déjà appliquées partout au sein du Ministère. Un document décrivant ces normes et qui sera bientôt approuvé par la haute direction a été publié en juin.

La DGGI assure le suivi des logiciels et du matériel qui répondent à ces normes et fournit des listes en plus d'offrir ses conseils aux gestionnaires chargés de l'achat d'ordinateurs.

« L'établissement de normes et la mise sur pied d'un contexte d'exploitation bilingue représente de nombreux défis, affirme Al. Même si toutes les pièces du matériel et tous les logiciels soutiennent le jeu complet des caractères français, nous aurons quand même des difficultés puisque chaque fournisseur définit de sa propre façon ce jeu de caractères. »

Les problèmes surviennent lorsque les données sont transmises d'un appareil ou d'un logiciel à un autre. A moins que l'appareil ou le logiciel destinataire ne connaisse et ne comprenne la définition des caractères du destinataire, un mot comme « Île » peut finalement ressembler à ceci « ĩle ». « Il s'agit donc d'un défi de taille, soit assurer que les employés d'ISTC travaillent à l'ordinateur dans la langue officielle de leur choix, de dire Al. » ☛

Publié par la Direction générale de la gestion de l'information, Finances, Gestion du personnel et Administration.

Veuillez nous faire parvenir vos commentaires, vos suggestions ou vos idées par courrier électronique à (INTERFACE) ou par la poste à l'attention du rédacteur en chef d'*Interface*, ISTC, bureau 340F, Tour ouest, 235, rue Queen, OTTAWA (Ont.) K1A 0H5.

